

GROUPE DE RECHERCHE 2018

JOURNAL n° 18 – le 22 février

Clémence, Gisèle, Jean-Baptiste et Sylvie se sont réunis à 14h au salon "Thé chez Toi" à Villeneuve-sur-Lot.

L'ordre du jour est le suivant :

- Compte rendu de la visite à nos amis Alain et Pierre lors de la présentation du N°9 de la revue *Hau*.
- Clémence rencontre Jean-Baptiste pour l'organisation des poèmes de ce dernier.
- Présentation des articles de Sylvie : « De l'image invisible au texte révélé, ou les étapes de la "visualisation" » ; « La visualisation – Principes et Pratique » ; « Traduction oralisée ».
- Parution du *Journal n° 17* : présentation des projets 2018 du groupe.
- Corinne Martin, qui nous accueille pour nos réunions au salon de thé « La Parenthèse », se joint à nous pour les réunions du groupe de grammaire. Elle propose un nom pour ce groupe spécifique, nom complété par Chris, approuvé par Clémence, Gisèle et Sylvie. Ce serait **ABCD'Errances**. A décider ensemble ! Un compte rendu sera fait sur l'avancement du travail de ce groupe.

I. Quelques nouvelles

➤ Sylvie fait un compte rendu de sa visite à nos amis Christine, Alain et Pierre lors de la présentation du N°9 de la revue *Hau* le 3 février, à Camou en Soule. La revue a été introduite en quelques mots : cette revue non formatée « ni de gauche, ni de gauche ! » ne s'aligne pas sur les GAFA (Google, Amazon, Facebook et Apple). Elle n'a pas de comité de lecture ; chaque participant est responsable de ce qu'il écrit. Les numéros 8 et 9 de la revue sont disponibles.

➤ Un article d'Alain, en entrée de la revue N°9 (pages 5 à 18) de *HAU*¹, propose « A la rencontre de NUNATAK, revue d'histoires, cultures et luttes de montagne », Connivence avec les rédacteurs d'une revue-papier venus présenter leur publication. Voici un extrait (page 9) :

« L'imaginaire autour de la montagne résonne pour nous comme une métaphore. Dans la langue des Inuits, le terme Nunatak désigne une montagne s'élevant au-dessus des étendues gelées, où se réfugie la vie pour perdurer pendant l'ère glaciaire.

La montagne, c'est donc tous ces petits espaces où subsistent et où s'expérimentent des façons d'exister qui tentent de contredire le froid social triomphant. »

➤ Brigitte nous a remis un certain nombre de documents qui apparaîtront dans la rubrique « Documents » sur le site www.errancesenlinguistique.fr

➤ Plusieurs ouvrages sont à lire avec attention.

De la part de Christine :

- *Palabres* de John Berger², Editions de l'Olivier, traduit de l'anglais par Olivier Cohen et Clément Ribes, 149 pages. Livre illustré sur le langage, que l'auteur présente ainsi : « L'écriture ... dérive ... de notre relation au langage en tant que tel. Le sujet de ces quelques notes est le langage. »

¹ Un mot des auteurs : « pour contribuer à la revue, rentrez en contact avec nous / Aldizkarian parte hartzeko, gurekin harremanetan sar » : hau.eklablog.com

² John Berger, peintre, scénariste, écrivain, critique d'art, est décédé en janvier 2017. Dans ce livre testament, il réfléchit sur le langage et les liens avec la pensée, l'art, la chanson, la narration et le discours politique actuel.

- *Aux Origines des langues et du langage*, Origine de l'homme, du langage et des langues, sous la direction de Jean-Marie Hombert et Alexandrine Civard-Racinais, CNRS, Fayard, 2003, 515 pages.

De la part d'Alain : l'ouvrage d'Alain Borer³ dont il nous a parlé, accompagné de ce petit mot : « Cadeau pour Errances en Linguistique, un RIMBALDIEN ne peut être mauvais ».

- *De quel amour blessée, Réflexions sur la langue française*, par Alain Borer, Collection Blanche, Gallimard, octobre 2014, 352 pages.

De la part de Gisèle :

- *Chaque mot est un oiseau à qui l'on apprend à chanter*, Daniel Tammet, Les Arènes, traduit de l'anglais par Samuel Sfez, 2017, 268 pages.

➤ Sylvie présente en quelques mots ses articles sur la traduction. Ils correspondent à un travail de recherche-action sur plusieurs années, dans un cadre pédagogique universitaire. Voir la rubrique « Articles » sur le site www.errancesenlinguistique.fr

➤ Clémence et Jean-Baptiste vont composer 4 recueils à partir des 82 pages de poèmes de Jean-Baptiste. Chaque recueil portera une illustration originale sur la page de présentation. Ces illustrations pourront se faire à l'atelier d'art (voir www.artsavenues.com).

➤ Le projet de "newsletter" prend forme. Chris et Brigitte se sont rencontrées pour son organisation.

➤ Les réunions sur le projet en grammaire française du groupe *ABCD'Errances* sont régulières. Elles ont eu lieu les jeudis 1, 8, 15 février et le mercredi 28 février.

Voici dans AXE I un court bilan sur ce travail.

II. AXE I

La grammaire française : quelques mots d'introduction et un premier bilan sur l'« article »⁴

A. A propos de grammaire

Par définition, la grammaire est l'étude systématique des éléments constitutifs d'une langue. Notre rejoignons cette définition, à savoir, construire une structure grammaticale qui fonctionne avec la rigueur mais aussi la flexibilité d'un système cohérent.

Si par extension, on nomme « grammaire » un manuel ou un ensemble de documents décrivant des règles grammaticales, notre objectif s'en éloigne, car l'utilisation de règles comporte de nombreuses exceptions. Or, nous voulons rendre compte de ces exceptions à part entière.

La grammaire est aujourd'hui plus descriptive que normative ou prescriptive. La prescription se substitue au comportement réel de la langue. Les normes la contraignent et en rigidifie l'usage. Mais la grammaire descriptive risque d'énoncer sans démontrer. Nous souhaitons éviter ces trois écueils.

³ Alain Borer est poète, essayiste et critique d'art, spécialiste d'Arthur Rimbaud. Il reçoit le prix Edouard Glissant en 2005.

⁴ On se référera aux deux documents joints à ce journal : Les origines de l'article défini <http://monsu.desiderio.free.fr/curiosites/article.html>
Emplois de l'article défini https://www.bertrandboutin.ca/Folder_151_Grammaire/I_a_article.htm

La grammaire codifie le bon usage de la langue, elle doit y inclure le langage parlé au même titre que l'écrit. Nous adhérons à cela.

Par exemple, au lieu du registre soutenu *Viens-tu ?* on utilise l'interrogation périphrastique *Est-ce que tu viens ?* ou encore l'interrogation mélodique *Tu viens ?*

Où vas-tu ? est remplacé par la périphrase *Où est-ce que tu vas ?* ou encore *Tu vas où ?* Parfois même *Où tu vas ?* qui n'est pas « juste » a priori.

B. Notre approche grammaticale

Notre but est de structurer ce que nous offre la grammaire française. Peut-être, adopter une représentation graphique⁵ des données grammaticales et de la façon dont elles se coordonnent. Ainsi une même catégorie, celle des déterminants par exemple, comporte plusieurs familles qui se subdivisent. Leur tracé et leurs liens avec d'autres éléments grammaticaux sont difficiles à suivre. On ne peut pas ignorer l'histoire de la langue et son évolution. En cela, on déborde le cadre strictement grammatical. Une mise en image permettrait également d'intégrer des éléments grammaticaux à la marge, telles les « exceptions ».

C. Ce que nous savons de l'article

1 Une de ses définitions possibles

C'est un déterminant de base qui précise l'identité, soit le genre grammatical : masculin / féminin⁶ et la quantité, soit le nombre : singulier / pluriel.

2 Ses différentes natures

- défini (*le, la, les*) : présente un objet, une personne, un concept déjà identifiés / introduit aussi une catégorie.
- indéfini (*un, une, des*) : présente un objet, une personne, un concept non identifiés / introduit aussi une catégorie.
- partitif (*du = de l', de la = de l', des*)
- contracté (*au = à + le, aux = à + les, du = de + le, des = de + les*)
- élide (*l', d'*)

3 Un peu de son histoire

Contrairement au latin, le grec ancien utilise des articles définis. Ils se déclinent sur cinq cas (**nominatif, vocatif, accusatif, génitif et datif**), trois genres (**masculin, féminin et neutre**) et trois nombres (**singulier, duel** pour deux personnes ou deux choses et **pluriel**). Le duel n'est pas très utilisé⁷.

En latin classique, il n'y a pas d'article :

Regina ancillas dimisit.

La reine a renvoyé des servantes.

⁵ En dehors des données chiffrées comme les statistiques, par exemple, les graphiques ont un potentiel illustratif, descriptif, comparatif, explicatif... Ils sont variés selon les besoins : tableau simple, tableau croisé dynamique, schéma, barre, histogramme, ligne, combiné, radar, jauge, nuage de points, grille, diagramme sectoriel, entonnoir...

⁶ Le neutre : malgré l'héritage du latin, le français ne connaît que le masculin et le féminin. Le neutre n'existe pas pour l'article, mais seulement pour quelques pronoms : tout, rien, quelque chose, ce, quoi, on, il (avec verbes impersonnels). Cependant ils s'accordent au masculin et ils n'ont pas de pluriel : *Tout est beau ; Rien n'est perdu ; Quelque chose d'important ; Ce / Cela n'est pas poli.*

⁷ Se reporter au document joint à ce *Journal* : Origine de l'article défini.

L'article apparaît en vieux français avec la disparition des désinences nominales et adjectives, et lorsque l'**s** du pluriel et l'**e** du féminin ne sont plus prononcés.

L'article défini est le premier à l'usage. Il désigne les êtres ou objets bien déterminés. Il provient du pronom ou adjectif démonstratif latin *ille* (lat. pop. *illi*), qui a donné le pronom personnel *il* et l'article *li*.

Aux XVI^e et XVII^e siècles, l'article défini s'impose devant les noms abstraits. Nous retrouvons aujourd'hui : *perdre patience, donner ordre, avoir à cœur, etc.*

L'article indéfini vient du latin *unus* (= *un seul, un en particulier*). Il est devenu : *un certain*, puis *un quelconque*. Il ne s'emploiera vraiment qu'au XVII^e siècle, sauf devant *autre, même, tel, tout, demi* et après *c'est*.

C'est crime que de vouloir s'excuser.

Auriez-vous autre pensée en teste ? (Molière)

L'article partitif reste de peu d'usage jusqu'au XVII^e siècle et XVIII^e siècle.

Je voulais gagner temps. (Corneille)

4 Quelques-unes de ses particularités

Les particularités font souvent partie des « exceptions » grammaticales.

En voici quelques-unes :

- Lorsque plusieurs déterminants sont mentionnés, l'article concernant chacun d'entre eux se place en tête. Mais "**tout**", adjectif indéfini, se place avant l'article.
> *La première* élève entra, puis *la deuxième* suivit, enfin *tout le groupe* se joignit à elles.
- L'article est répété quand les mots sont joints par une conjonction de coordination, mais pas lorsque ces mots sont dans une relation d'équivalence.
> Elle pratique *le* dessin et *la* peinture.
> *Le* patron et ami de Nathalie est en déplacement.
- Pas d'article en apposition.
> *Le* docteur Dupont, *médecin* de campagne, exerce dans cette région.
- Ne pas confondre article (placé devant un nom ou un adjectif qualificatif rattaché à un nom) et pronom personnel (placé devant un verbe).
> Il lit *le* (article) courrier en arrivant au bureau.
> Il *le* (pronom personnel) lit chaque matin.
- Quand un ensemble est identifiable, l'article peut disparaître.
> Ils ont pris *sacs et valises*
> *Pères et mères* assistaient au spectacle de fin d'année.

Il est plus facile de dire : « l'article *des* est remplacé par *de* lorsque le nom qu'il détermine est précédé de l'adjectif épithète, comme dans les exemples suivants », que de chercher la raison de ce principe.

> L'entreprise recrute *de* jeunes diplômés.

> Ces renseignements constituent *de* précieuses informations pour nous.

Ou encore, il est plus facile de dire « qu'inversement, lorsque l'épithète et le nom forment une « sorte » de nom composé, on maintient *des*, comme dans les exemples suivants. »

> Ces renseignements sont *des* informations précieuses pour nous.

> Ce sont *des* diplômés jeunes et enthousiastes.

Dans *Le français écorché*⁸, nous lisons :

« Certaines personnes s'imaginent que lorsque l'article *le* (pluriel *les*), faisant partie d'un nom propre, porte la capitale, il ne souffre pas la contradiction. C'est une erreur. Il est obligatoire de dire : *je vais au Blanc, au Havre, au Mans ; je suis né aux Lilas, aux Pavillons-sous-Bois, aux Salins-d'Hyères*, et non « je vais à Le Blanc, à Le Havre, à Le Mans ; je suis né à Les Lilas, à Les Pavillons-sous-Bois, à Les Salins-d'Hyères ». La contraction se fait au masculin singulier (*au Blanc-Mesnil*), ainsi qu'au pluriel pour les deux genres (*aux Baux-de-Provence, aux Grandes-Armoises*). Il

⁸ Pierre-Valentin Berthier et Jean-Pierre Colignon⁸, collection le français retrouvé, Belin, 1987, 265 pages.

n'y a pas de contraction pour le féminin singulier (*aller à la Baule*). La majuscule à l'article est aujourd'hui d'usage absolu pour les entités administratives, mais les textes moins récents (jusqu'au début du XX^e siècle) portent une initiale minuscule, encore employée pour les sites et les simples lieux-dits (*à la Haie-Sainte*) », [page 20].

5 Notre travail sur la nature et la fonction de l'article

a / Nous distinguerons par hypothèse la **notion d'ensemble** (soit une vision globale, ou encore panoramique) en opposition à la **vision sérielle** qui implique un tri, un classement d'objets, de personnes ou de concepts.

Quelle que soit⁹ la nature concrète ou abstraite de ce qui est nommé, l'article définit le **désigne** à l'intérieur de cet ensemble, quand l'article indéfini souligne son **extraction** à partir d'une série.

Le livre que je lis. Je le caractérise **en soi** ; je le désigne comme appartenant à l'ensemble « livres ».

Un livre est posé sur la table. C'est un livre parmi d'autres possibles ; je l'« extrais » en tant qu'**un** élément de la série.

b / Il est important que les valeurs de **le (l')** et de **un** soient distinctes pour justifier de l'usage du défini et de l'indéfini. Pourtant cette distinction est fragile. Il est en effet malaisé de différencier strictement :

L'arbre, un arbre spécifique, celui que je désigne - l'arbre (unique) du jardin, par exemple - ; mais également l'arbre générique, soit tout arbre, la classe entière ou l'ensemble « arbre ».

Un arbre, un arbre spécifique parmi une série de plusieurs ; mais aussi, n'importe quel arbre d'une classe d'arbre.

c / Il est également difficile de particulariser « tout élément » et « élément quelconque ».

L'arbre ou *un arbre* revêtent l'un et l'autre une notion d'« unicité », et sont en cela parfaitement « définis (!) » lorsqu'on les compte : ils sont **un**, même si *l'arbre* est un arbre en soi, et *un arbre* est l'un d'une série de plusieurs.

La confusion vient aussi de ce que *l'arbre* ou *un arbre* représentent **tout arbre** ou **un arbre quelconque** de la classe **arbre**.

d / Pour résumer :

> Les deux valeurs de l'article défini ne sont pas juxtaposables, elles sont même contradictoires : d'un côté, une valeur 1 désigne l'élément spécifique (celui que je désigne dans son contexte, un particulier parmi les éléments d'un ensemble) ; de l'autre, une valeur 2 désigne l'élément générique (soit tout élément ou un élément quelconque de la classe ou l'ensemble de la classe).

> Les deux valeurs de l'article indéfini ne sont pas juxtaposables, elles sont même contradictoires : d'un côté, une valeur 1 désigne un élément particulier parmi les éléments d'une série ; de l'autre, une valeur 2 désigne un élément quelconque de cette série.

e / Pour résoudre cette ambiguïté, la distinction défini / indéfini doit être probablement envisagée selon d'autres critères.

Ainsi, par exemple, la **nature** des objets, des personnes et des concepts a une influence sur leur désignation : *Je n'ai pas de (= de le) vin* / *Ce n'est pas du vin*.

⁹ Quand il est besoin, nous utiliserons graphiquement **∀** : quantification universelle = « pour tout ... » ou « quel que soit ... ».

f / La distinction défini / indéfini peut reposer sur des critères tels que :

- le **quantitatif** / le **qualitatif**,
- le **dénombrable** / l'**indénombrable**,
- la **présence** / l'**absence**,
- le **personnel** / l'**impersonnel**,
- le **singulier** / le **pluriel** ...

Quelques exemples pour réflexion :

- > Regarde **le** poisson dans le bocal / J'ai acheté **un** poisson rouge / J'ai acheté **du** poisson.
- > **Le (les) / un (des)** fruit(s) est (sont) dans **la (les) / une (des)** corbeille(s) / **La** plupart **des** fruits occupent **la** moitié **des** corbeilles / **la (une)** corbeille **de** fruits / **les (des)** corbeilles **de** fruits.
- > **La (une)** majorité **des (d')** enfants / **La (une)** multitude **des (d')** enfants / **La** plupart **des** enfants (**mais pas *une (la) plupart d'enfants**) / **La (une)** moitié **des** enfants (**mais pas *la (une) moitié d'enfants !**)
- > **La (une)** partie **du** plaisir / **La (une)** partie **de** plaisir
- > **La (une)** foule **des (de)** gens/ **les (des)** gens (personnes) / **la (une)** personne (**mais pas *le (un) gens**)
- > **La** pluie (**la** pluie glacée) tombe / **Une** pluie glacée tombe / **La (une)** pluie glacée tombe tout **le (un)** jour (**mais pas *une pluie tombe**)
- > **La** neige couvre le sol / **une** neige fine couvre **le** sol (**mais pas *une neige couvre un sol**)
- > As-tu **du** pain ? Je n'ai pas **de** pain. Achète **du** pain, achète **un** pain. Achète **le** pain en revenant.
- > Il n'a pas **l'**amour / Il n'a pas **d'**amour / Il n'a pas **l'**amour de l'art / Il n'a pas **d'**amour pour l'art / Il n'a pas **l'**amour réel de l'art / Il n'a pas **(un) (d')** amour réel pour l'art.
- > **∅** Pierre qui roule n'amasse pas **∅** mousse / Faire **∅** grise mine / **∅** Chat échaudé craint **l'**eau froide.

Nous travaillerons plus avant sur ces critères.

II. AXE II : La guerre des « genres » (3^e partie)

1. Encore quelques réflexions

Tout d'abord, pour plébisciter notre propos sur la grammaire et l'opposer à ce qui suit, nous rapportons les lignes désabusées de Maria Candeia¹⁰ : « L'Académie invente des règles pour bétonner son idéologie sexiste, pour renforcer le masculin. Les académiciens n'ont pas désarmé même après avoir perdu toute autorité dans le domaine de la grammaire. Dans leur seule et unique grammaire, publiée dans les années 1930, qui a été la risée de tout le monde pour son amateurisme, ils avaient trouvé moyen, entre autres, d'essayer d'imposer une nouvelle règle en ce sens. Ils ont voulu empêcher que le pronom « certains, certaines » reste variable en genre ! Ils voulaient rendre le féminin « certaines » incorrect, comme ils avaient, par le passé, réussi à rendre d'autres accords incorrects. Cette histoire semble leur tenir énormément à cœur ».

Le masculin l'emportant toujours en grammaire (!) sur le féminin¹¹, voici la réflexion de Jacqueline Costa-Lascoux¹²: « Cette règle grammaticale qui instaure la domination du masculin sur le féminin est historiquement très datée. Elle nous renvoie à la monarchie absolue, au Roi-Soleil et au catholicisme triomphant. La langue, c'est l'architecture de la pensée. Nous sommes au XXI^e siècle : adoptons donc la règle de proximité, qui est plus simple et plus esthétique. Elle sonne mieux à l'oreille, elle offre plus de liberté dans l'écriture, et surtout, elle est plus égalitaire. »

¹⁰ Docteure en linguistique française, spécialiste de sociolinguistique, maitresse de conférence à l'université de la Sorbonne nouvelle. Elle fut longtemps militante de l'association féministe « Mix-Cité Paris ». En dehors de son travail en socio-phonétique sur les idéologies langagières, les inégalités de classe, genre et 'race', elle s'intéresse à l'influence des stéréotypes, aux politiques éducatives anti-discriminations.

¹¹ Voir *Journal n°16*, II AXE 1, B. La guerre des « genres » (1^e partie), 2. Le masculin « l'emporte sur le féminin » !

¹² Directrice de recherche au CNRS, elle est citée ici lors d'un entretien avec *Le Monde* par Fanny Hamayon du blog ALCHIMY (voir plus loin).

Ou encore, cette réflexion d'Eliane Viennot¹³ : "Le langage structure notre pensée", "Expliquer aux enfants que 'le masculin l'emporte sur le féminin' ne peut guère contribuer à forger des consciences égalitaristes. S'adresser au masculin à un groupe où il n'y a qu'un homme non plus"¹⁴.

Nul ne doute de l'influence du langage sur la société. A des changements constants, plus ou moins 'contrôlables' du langage, qui répondent à des besoins nouveaux (langage des adolescents, nouvelles technologies, évolution des sciences et techniques...), les instances académiques et politiques décident de son évolution ou de son inertie. Depuis 1634 (!), les académiciens¹⁵ ont pour rôle de « normaliser et perfectionner » la langue française. Aujourd'hui, nous pourrions dire la « mettre à jour » !

Révolution, industrialisation, guerres, conflits sociaux et politiques, innovations techniques et scientifiques ont bouleversé la société depuis cette date, comme à toutes les époques d'ailleurs. La langue s'est adaptée tant bien que mal. Le plus difficile est de conforter cette évolution par un changement des mentalités.

Alors que les femmes en France ont droit de vote (sont électrices et éligibles) depuis le 21 avril 1944, entrent à l'université, atteignent des postes de direction, l'Académie ne reçoit l'une d'entre elles, Marguerite Yourcenar, qu'en 1980. Depuis, seules huit femmes ont rejoint leurs rangs. Elles sont *Immortels* et *Académiciens* (« *Madame l'Académicien* !), *secrétaire perpétuel*¹⁶ comme Hélène Carrère d'Encausse qui fut également *député européen* ! Ouf ! « *Académicienne* » depuis 2013 !

Que de combats pour l'égalité des salaires, que de débats autour des noms de métier, tels que *sage-femme*¹⁷ quand des hommes exercent cette profession désormais (on trouve d'ailleurs *sage-homme*¹⁸), **pompière* comme malvenue en féminin de pompier. Le *maître/maitre* (d'école) et la *maîtresse/maitresse* (bien sûr, d'école !) sont devenus *professeur/professeuse d'école* ! A *maîtresse/maitresse* signifiant l'*amante*, il n'est pas de masculin sinon *amant* !

Curieusement, les métiers manuels, de service et de scène se féminisent sans souci : *actrice, aide-soignante, chanteuse, caissière, coiffeuse, éboueuse, épicière, infirmière, institutrice, pâtissière, paysanne, policière, technicienne, serveuse*¹⁹. Quand d'autres professions posent problème : *auteur, ambassadeur, écrivain, ingénieur, procureur, professeur*²⁰.

Chrystel Breysse²¹ travaille sur la question de l'impact de la langue sur la société et l'accès des femmes à l'égalité. Voici ce qu'elle écrit : « Le postulat du masculin premier induit une conception du rapport entre le féminin et le masculin axée sur la hiérarchisation. De fait, le masculin apparaît comme la norme sur laquelle le féminin doit se construire. Parler de règles de formation du féminin est donc la conséquence logique d'une absence d'interrogation sur la formation du masculin. Parler des femmes uniquement au masculin, c'est considérer qu'elles n'existent pas. »

¹³ Professeure émérite de littérature française, membre honoraire de l'Institut Universitaire de France, auteure de *Non le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, Donnamarie-Dontilly, Editions iXe, 2014.

¹⁴ Dans un document joint à ce Journal : « Qu'est-ce que l'écriture inclusive et pourquoi pose-t-elle problème » (Sud Ouest, 19 mars 2018).

¹⁵ L'Académie française, fondée en 1634 et officialisée le 29 janvier 1635 par le cardinal de Richelieu sous le règne de Louis XIII, est une institution française dont la fonction est de normaliser et de perfectionner la langue française. Elle se compose de quarante membres élus par leurs pairs.

¹⁶ Première femme à accéder à ce poste, son titre n'est pas féminisé à sa demande expresse !

¹⁷ Eliane Viennot rappelle : « En 1982, toutes les professions s'ouvrent aux deux sexes. La société s'est émue du fait que le métier de sage-femme allait être ouvert aux hommes. Le médecin Robert Debré s'est exclamé : « Les pauvres hommes vont être appelés sages-femmes ! » L'Académie a proposé *maïeuticien* pour les hommes, mais pas *maïeuticienne* pour les femmes qui, elles, devaient continuer d'être appelées sages-femmes. Ils ont créé un problème là où il n'y en avait pas. ». *Maïeuticien* en référence à la maïeutique de Socrate qui accouche l'esprit des hommes et non des femmes ! « *Mon art de maïeutique a les mêmes attributions générales que celui des sages-femmes. La différence est qu'il délivre les hommes et non les femmes et que c'est les âmes qu'il surveille en leur travail d'enfantement, non point les corps* » (Socrate dans le *Théétète*).

¹⁸ Voir article attaché à ce Journal : « Pourquoi on n'a aucun mal à dire coiffeuse et beaucoup plus à dire professeuse » par Agnès De Féo, mis à jour le 08/02/2018.

¹⁹ Le linguiste Bernard Cerquiglini, chargé de la féminisation des noms de métiers, nomme « féminin conjugal » les professions au féminin qui désignent l'épouse de celui qui l'exerçait.

²⁰ Le terme *procureuse* était employé au XVIe siècle et *professeuse* au XVIIIe siècle (lexique des anciens féminins par la Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime). Au Moyen-âge, il existait *autrice* et non *auteure*, *philosophesse*, et *médecine* (féminin de médecin).

²¹ Sociolinguiste spécialisée dans l'analyse du genre et dans les politiques publiques d'égalité femmes-hommes, en charge du module « De la construction sociale des identités féminines et masculines », Diplôme inter universitaire, UPMC – Université Pierre et Marie Curie.

Par un effet de levier, « féminiser » le langage et imposer le « neutre » linguistique, peuvent-ils induire un traitement égalitaire au niveau politique et citoyen ?

La corrélation semble probante en Finlande : la question du genre grammatical ne se pose pas en finnois ; les femmes sont fortement engagées dans la vie politique de leur pays.

Le lien paraît évident en Suède qui a, en 1966, introduit de façon délibérée le pronom neutre *hen* désignant une personne sans tenir compte de son sexe²². Mais cette relation est loin d'être évidente en Hongrie où pourtant, s'il existe un accord grammatical en nombre et en personne, il n'y a pas d'accord en genre.

Les canadiens²³ et les suisses œuvrent rapidement à « *genrer* » les noms de métiers au rythme des changements dans le monde du travail et l'évolution professionnelle²⁴.

Dans l'article « Le masculin l'emporte sur le féminin : Bien plus qu'une règle de grammaire », <https://usbeketrica.com/article>, Fanny Hamayon du blog [ALCHIMY](https://usbeketrica.com/article) s'est interrogée sur les liens entre le langage et la place des femmes dans la société.

Elle rappelle l'hypothèse des deux linguistes et ethnologues américains Edward Sapir et Benjamin Whorf²⁵ sur l'influence entre langue et culture.

Elle cite Benjamin Lee Whorf :

« Nous sommes incités à penser le langage comme une simple technique d'expression, or nous ne réalisons pas que dans un premier lieu le langage est une classification et un arrangement du flux de nos expériences sensorielles qui résultent d'un certain ordre du monde, un certain segment du monde qui est facilement exprimé par le type de signification symbolique que le langage emploie. »

La langue n'est pas un simple instrument de description de la réalité, elle contribue à la structurer. La langue reflète notre culture, mais par effet de réciprocité, elle façonne notre pensée, notre vision du monde et contribue à sa transformation.

Fanny Hamayon mentionne l'étude socio-économique menée en 2012 par les chercheurs Victor Gay, Estefania Santacreu-Vasut et Amir Shoham pour vérifier l'hypothèse de l'influence du langage sur la société, et en particulier l'influence des usages grammaticaux sur la professionnalisation des femmes (employabilité, discrimination et quotas).

Nous la citons :

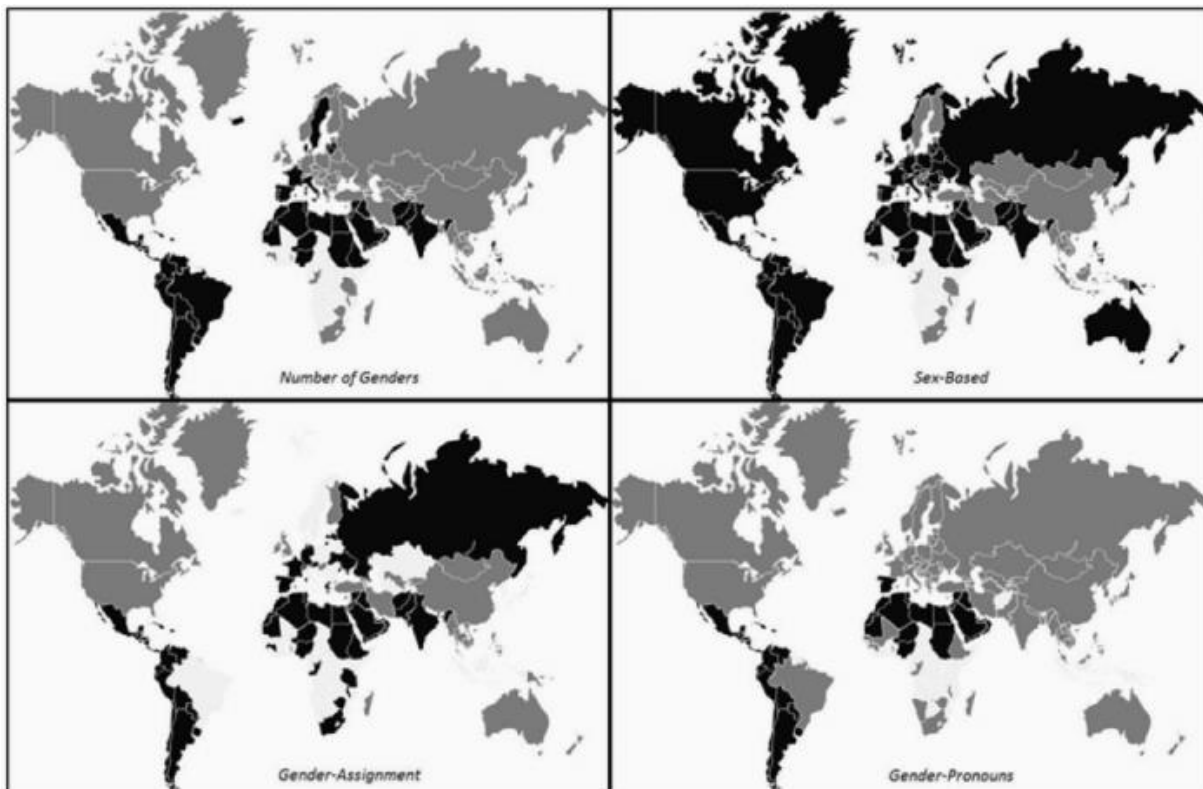
« Les chercheurs se sont appuyés sur le *World Atlas of Linguistic Structures* (Dryer and Haspelmath, 2011) pour distinguer quatre critères sur le genre : le nombre de genre dans la langue, le genre lié au sexe biologique, l'assignement du genre, et la distinction des genres dans les pronoms. Les pays en noir sont ceux dont les variables sur le genre féminin/masculin sont les plus distinctifs. Les chercheurs ont pu observer que plus un pays a une langue dont le genre est lié au sexe, moins il y a de femmes sur le marché du travail. Les chercheurs ont mis en évidence une différence de 12% de participation des femmes au marché du travail selon le système linguistique. A la suite de cette étude, les chercheurs déclarent que le besoin de se référer à un objet comme étant masculin ou féminin peut pousser les gens à attribuer sélectivement des qualités masculines ou féminines à cet objet, ce qui renforce les stéréotypes. Cette prééminence dans la grammaire peut influencer la mentalité du locuteur et ses représentations du masculin et du féminin dans la société. Cependant, les chercheurs mettent aussi en relief le fait que la place des femmes est aussi liée à la culture. Cette étude a été réalisée à partir des chiffres des années 1980, car depuis des législations ont été mises en place pour contrer les inégalités hommes/femmes salariales. Notamment en France par exemple, pays où la distinction du genre est forte en langue, mais où des lois ont été votées pour promouvoir l'égalité, avec l'instauration de quotas en politique par exemple. La langue est donc un bon point d'accroche pour décortiquer les principes d'égalité homme/femme. Mais indubitablement, le contexte et la culture sont aussi à appréhender puisque, selon le prisme, la langue et la société s'auto-influencent. »

²² Voir *Journal n°16*, AXE 1.B.5 « Juste milieu » ou « milieu du gué » ! Page 5.

²³ Si la France fait de la résistance, la promotion d'un langage incluant les femmes est une préoccupation de tous les pays occidentaux depuis une trentaine d'années. "Les Québécois ont renoncé aux 'droits de l'homme' pour les 'droits de la personne'. Une femme et un homme de ce pays viennent d'ailleurs de publier une '[Grammaire non sexiste de la langue française](#)', explique Eliane Viennot. "C'est un mouvement large et, à mon avis, irréversible", Sud Ouest du 19 mars 2018.

²⁴ Se reporter à la note 8.

²⁵ Voici l'énoncé de "l'hypothèse Sapir-Whorf" : " La langue d'une société humaine donnée organise l'expérience des membres de cette société et par conséquent façonne son monde et sa réalité. "



Atlas of Linguistic Structures (Dryer and Haspelmath, 2011).

Fanny Hamayon entrevoit un peu de mieux. Les pétitions change.org et [pétitions24](https://petitions24.org) à l'initiative de « *L'égalité, c'est pas sorcier !* » amorcent une prise de conscience et suscitent débat sur débat, tout à la fois féministe et linguistique : instaurer la loi de proximité, féminiser métiers et fonctions, briser les stéréotypes, utiliser un pronom personnel neutre **iels** (contraction de **il** et **elle**), adopter l'écriture inclusive (**voisin.e** ou **voisin/e**). Le web s'en mêle : en mai 2016, Google propose treize nouveaux *emojis* pour féminiser les métiers.

2. Le débat sur l'écriture inclusive. Quelle est-elle²⁶ ?

a/ Définition, parmi d'autres, de l'écriture inclusive

L'écriture inclusive peut se décrire comme un "ensemble d'attentions graphiques et syntaxiques permettant d'assurer une égalité des représentations entre les hommes et les femmes"²⁷.

b/ Contexte politique

L'écriture inclusive naît d'un point de vue militant et/ou féministe. Elle devient un sujet de débat grand public alors qu'en 2008, le Conseil de l'Europe propose "l'élimination du sexisme dans le langage et la promotion d'un langage reflétant le principe d'égalité entre les femmes et les hommes".

Six ans plus tard, la France adopte "l'article 1 de la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes du 4 août 2014 pour une "approche intégrée de l'égalité"²⁸. Le secteur concerné est alors le monde des petites et moyennes entreprises.

²⁶ On se reportera au document : « Le Monde Ecriture inclusive, sujet qui divise » (17-10-07).

²⁷ Dans *Manuel d'écriture inclusive* alors édité par l'agence de communication Mots-Clés.

²⁸ Début octobre, Muriel Pénicaut et Marlène Schiappa présentent un guide *Mon entreprise s'engage* promouvant l'égalité femmes-hommes en entreprise et, à cet effet, elles préconisent l'utilisation de l'écriture inclusive, ce qui n'est pas du goût du gouvernement.

L'année suivante, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) publie un guide incitant les pouvoirs publics (ministères, institutions, collectivités et universités) à adopter une communication "sans stéréotypes de sexe". Un Manuel d'écriture inclusive est alors édité par l'agence de communication Mots-Clés²⁹.

c/ Aperçu des principes sur lesquels repose l'écriture inclusive

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes se base sur l'histoire de la langue française : "Jusqu'au XVII^e siècle, tous les noms de métiers, fonctions et dignités exercé.e.s par des femmes étaient nommé.e.s au féminin, de même que tous les métiers, fonctions et dignités exercé.e.s par des hommes l'étaient au masculin".

A partir de ce support historique, 3 principes sont établis :

- Accorder fonctions, métiers, titres et grades selon le genre : [une pompière, une maire, une auteure](#).
- Le masculin ne l'emporte plus sur le féminin. Il faut inclure les deux sexes grâce au « point milieu » : [les électeur-riche-s, les citoyen-ne-s](#).
- Les mots "homme" et "femme" ne sont plus à utiliser si un terme universel peut les remplacer : [les droits de l'homme](#) deviennent [les droits humains](#).

d/ Débats autour de l'écriture inclusive

Nous les présenterons en 3 temps :

- Ses détracteurs dans ce même *Journal n°18*
- Ses défenseurs³⁰ dans le *Journal n°19*
- Les modérés ou les indécis ? Une position médiane dans le *Journal n°20*

3. Ses détracteurs-détractrices : une levée de boucliers !

De jour en jour, quand ce n'est pas d'heure en heure, les médias font le décompte des batailles au nom de l'écriture inclusive. Inquiétudes au sommet, politique, intellectuelle : on incrimine sa source « féministe » et « gauchisante ». On pourfend ses défenseur.es. On s'offusque de ses conséquences sur la langue française, sur la société, sur l'avenir dans toutes ses dimensions, à tous les horizons.

Dans **Le Parisien** du 7 mai 2000, Josette Rey-Debove (1929-2005), qui fut membre de la commission de féminisation des titres et auteur du *Petit Robert* avec Alain Rey, donne son point de vue non-féministe sur cette « féminisation » :

« Seuls les Canadiens ont décidé de féminiser les noms de métier en mettant un e aux mots en -eur, comme professeur, procureur ... En revanche, ni les Suisses ni les Belges, ni les Français bien sûr, n'ont recours à cette solution pour la bonne raison qu'en langue française le e après la terminaison -eur n'existe pas. » Selon la linguiste, le bon usage recommande de dire et d'écrire une « défenseur » (sans « e »). Jean-Pierre Colignon, responsable de la correction au quotidien « Le Monde », s'avoue quant à lui « un peu choqué » par ce féminin en -eure prudemment mis entre guillemets dans la plupart des journaux et des dépêches. Avant de se montrer plus pragmatique : « Défenseure, c'est complètement inusité mais puisqu'on écrit désormais la ministre, la garde des Sceaux, voire l'auteure, pourquoi pas si tel est le titre officiel de Claire Brisset ? » Et de partir d'un grand éclat de rire : « En termes de féminisation des titres et des fonctions, les Suisses ont bien proposé sapeuse-pompière. C'est quand même dur à avaler ! »

Dans **Le Figaro** du 26 octobre 2017, « Les Immortels, à l'unanimité, estiment que cette nouvelle pratique est un danger pour la langue française ».

Marie Estelle Pech écrit : « Les immortels de l'Académie française se sont fendus ce jeudi 26 octobre d'une déclaration au ton alarmiste condamnant vertement³¹ l'écriture inclusive. Ils vont même jusqu'à prédire un « péril mortel » pour l'avenir de la langue française. Pour rappel, cette graphie consiste à inclure le féminin, entrecoupé de

²⁹ En mars 2017, un manuel scolaire de CE2 chez Hatier est rédigé en écriture inclusive.

³⁰ Défenseurs / défenseuses < une défenseure ou un défenseur ?!

³¹ Cette note est la nôtre, juste pour le plaisir : « vertement (!) ».

points, dans les noms, comme dans «mes ami-e-s», pour le rendre «visible». Le «point milieu», ce signe situé à mi-hauteur des lettres, peut être utilisé alternativement en composant un mot comme «lycéen·ne» comme suit : racine du mot + suffixe masculin + le point milieu + suffixe féminin.

Cette pratique défendue par certaines militantes féministes au prétexte que la langue française «invisibiliserait les femmes» a beaucoup fait parler d'elle ces dernières semaines alors qu'un manuel scolaire, [destiné à des élèves de CE2, a été publié pour la première fois en écriture inclusive en mars 2017](#)³². On peut y lire que «grâce aux agriculteur.rice.s, aux artisan.e.s et aux commerçant.e.s, la Gaule était un pays riche». L'éditeur a expliqué avoir choisi d'appliquer les recommandations du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes datant de 2015 ».

Le point de vue de L'Académie française, tel que nous le rapporte **Le Monde** du 27 octobre 2017³³ est tout aussi éloquent. L'Académie a adopté à l'unanimité de ses membres, [une déclaration très critique sur l'écriture inclusive](#). Cette « solennelle mise en garde » dénonce la « démultiplication des marques orthographiques et syntaxiques » engendrée par cette graphie, qui « aboutit à une langue désunie, disparate dans son expression, créant une confusion qui confine à l'illisibilité », selon l'institution.

Le 6 novembre 2017 sur **Europe1**, le philosophe Raphaël Enthoven critique violemment cette nouvelle écriture, « *Réécriture qui appauvrit le langage comme le novlangue dans 1984 [d'Orwell]* » et dans laquelle il voit "une agression de la syntaxe de l'égalitarisme"³⁴.

Si l'on doutait que langue et idéologie soient proches, voici ce que nous lisons : « Nous ne pouvons accepter la mise en péril de notre langue à des fins idéologiques ! » dans une pétition récente conduite par Claire Polin³⁵, adressée à Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale. L'écriture inclusive est selon elle et les signataires, un 'poison', une 'menace', un 'massacre', un 'grave péril'³⁶.

Et le ministre, pourfendeur de l'écriture inclusive, de répondre que le masculin a valeur de neutre dans notre langue. Il est immédiatement «*défavorable*» à toute mesure dans ce sens.

[L'écriture inclusive touche l'accord sensible](#)

Interrogé sur le sujet lundi matin sur **France inter**, le ministre, farouche opposant à une écriture inclusive créatrice selon lui de «*polémiques inutiles*», s'est prononcé une nouvelle fois contre une remise en question de la règle grammaticale, du moins sur le fond. Retranscription de l'extrait, [à écouter ici à partir de 8'15"](#) : «*Même en cours de grammaire, monsieur le ministre, est-ce que vous comprenez que des enseignants puissent avoir du mal à dire "le masculin l'emporte sur le féminin" ?*», lui demande Nicolas Demorand. «*Je pense qu'il ne faut pas le dire ainsi*, répond Jean-Michel Blanquer. *Il faut dire : au pluriel cela s'accorde au masculin, qui dans la langue française est la forme*

³² Voir aussi note 28. Manuel Hatier pour CE2 contenant 75% écriture inclusive. Le ministre Jean-Michel Blanquer le rejette comme trop complexe.

³³ Voir les documents joints à ce journal : « Écriture inclusive : non, l'Académie française ne décide pas seule du « bon usage » de la langue », Les « Immortels » se sont élevés jeudi contre l'écriture inclusive. Une position qui n'a pas forcément vocation à faire autorité. Explications. Le Monde du 27.10.2017, par Adrien Sénécat / « L'Académie et le péril mortel de l'écriture inclusive », Le Monde du 17-10-28.

³⁴ L'écriture inclusive ou le double héritage de 1984 et des Précieuses Ridicules. <https://t.co/GwL9EcMSHR> #Europe1.

Voici un courriel (27.11.2017) de Muriel qui a suivi le débat : « J'ai regardé et écouté le débat agité, peu courtois et surtout indécent sur l'écriture inclusive : lutter contre le sexisme dans la langue et pratiquement étouffer la parole de la journaliste Marie-Estelle Pech !

Remarque fine et juste de Raphaël Enthoven, parlant de *ce e féminin qui disloque un mot pour se mettre au milieu, brandi et séparé, ce n'est pas une victoire, mais une concession...*

La double flexion et l'accord de proximité seraient un bon début de solution à cette question qui est très passionnelle ; mais les points milieu ou médian, barre oblique, trait d'union, parenthèse... Pauvres gamins et gamines de CE2 ! »

³⁵ Présidente de l'association SOS Education qui milite pour le rétablissement d'un examen d'entrée en sixième, la suppression du collège unique, la suppression de la loi Jospin de 1989 qui, selon elle, empêche les redoublements, la restauration d'exigences « décentes » aux examens et au baccalauréat, le rétablissement de « vrais » cours de morale et de civisme et la limitation du « pouvoir » des syndicats d'enseignants. [Source Internet]

³⁶ Voici le contenu de la pétition : « L'écriture inclusive qui empoisonne déjà l'administration, les universités et les milieux politiques menace désormais l'enseignement scolaire de nos enfants. Alors qu'ils ont déjà de grandes difficultés à maîtriser la grammaire et l'orthographe, on veut massacrer l'écriture des mots sous un prétexte pseudo-féministe. Face à ce grave péril, en tant que citoyen français, nous vous demandons de réagir avec vigueur et fermeté. Nous ne pouvons accepter la mise en péril de notre langue à des fins idéologiques ! Ainsi, nous vous demandons solennellement : d'interdire toute initiative manifestement idéologique de réforme de l'écriture contraire à l'avis de l'Académie française / d'interdire la diffusion dans nos écoles de tout manuel scolaire qui promeut l'écriture inclusive / de condamner ouvertement et fermement ces pratiques, en rappelant à l'ordre les professeurs et les éditeurs qui ne respectent pas les règles du Ministère de l'Éducation nationale. Je compte sur vous pour faire tout ce qui est en votre pouvoir pour que l'écriture et la grammaire continuent à être enseignées dans le respect des règles de notre langue, en accord avec les programmes, et suivant les conseils de l'Académie française. Il en va de la réussite scolaire de tous les élèves, de la sauvegarde de notre patrimoine culturel et de l'avenir de notre société. L'Académie française à qui on fait appel pour voler au secours de la langue française, ira définir l'écriture inclusive d'« aberration » et de « péril mortel » dont les générations futures nous tiendront responsables. Peut-on faire plus fort, dire plus fort ? » [Source Internet]

neutre.» Avant d'ajouter plus tard dans l'échange : «*La langue française ne pourrait être accusée d'avoir produit un quelconque antiféminisme.*» Dans la circulaire où le Premier ministre Edouard Philippe [donne consigne à ses ministres](#) de bannir des textes administratifs l'écriture inclusive, on peut également lire : «*Le masculin est une forme neutre qu'il convient d'utiliser pour les termes susceptibles de s'appliquer aux femmes.*»³⁷

A cela le Haut conseil à l'égalité oppose : «Le masculin n'est pas plus neutre que le suffrage n'a été universel jusqu'en 1944». Qui aura le dernier mot ?

Le débat s'essouffle-t-il ? Rien n'est moins sûr ! Il est à feu couvert.

Nous l'avons entamé, nous le poursuivrons dans le prochain Journal où nous donnerons la parole aux partisan.es de l'écriture inclusive.

III. Prochaine réunion

La prochaine réunion d'*Errances en Linguistique* aura lieu le jeudi 22 mars 2018 à 14h, au salon de thé "*La Parenthèse*", 1 rue de Pujols à Villeneuve-sur-Lot.

Ordre du jour :

- Un aperçu du travail de Chris et Brigitte sur notre future *Newsletter* : son rôle et le moment de son envoi.
- Quelques échos des lectures en cours.
- Avancement du travail d'*ABCD'Errances* sur les déterminants : l'article, le possessif, le numéral cardinal.
- Présentation du débat autour de l'écriture inclusive.

Les documents suivants sont joints à ce journal :

La plupart de ces articles de journaux nous ont été adressés par Christine et Brigitte.

- **Les origines de l'article défini** <http://monsu.desiderio.free.fr/curiosites/article.html>
- **Emplois de l'article défini** https://www.bertrandboutin.ca/Folder_151_Grammaire/l_a_article.htm
- « **Le masculin l'emporte sur le féminin** » : **Bien plus qu'une règle de grammaire** <https://usbeketrica.com/article>
- **Ecriture inclusive, sujet qui divise**, Camille Bordenet, Le Monde du 17-10-07.
- **Ecriture inclusive : non, l'Académie française ne décide pas seule du « bon usage » de la langue**, Adrien Sénecat, Le Monde du 27-10-2017.
- **L'Académie et le péril mortel de l'écriture inclusive**, Le Monde du 28-10-2017.
- **Culture - Pourquoi on n'a aucun mal à dire coiffeuse et beaucoup plus à dire professeuse**, Agnès De Féo, mis à jour le 08-02-2018. <https://www.slate.fr/story/156221/feminisation-metiers-pouvoir?amp>
- « **Ce n'est pas avec l'écriture inclusive que l'on fera reculer la discrimination sexuelle** », une langue ne peut voir sa structure changer qu'au rythme de l'évolution du peuple qui la parle, estime le linguiste Alain Bentolila, Professeur de linguistique à l'université Paris-Descartes, Le Monde du 20-11-2017.
- « **Qu'est-ce que l'écriture inclusive et pourquoi pose-t-elle problème** », Cécile Jandau, Sud Ouest du 19-03-2018.
- « **Désaccords en genre et en nombre** », Raphaëlle Rérolle, Le Monde du 14-12-2017.

³⁷ Ce document sera dans le *Journal n°19* : « *Ecriture inclusive : le genre neutre existe-t-il vraiment en français ?* » par Juliette Deborde, *Libération*, 28 novembre 2017.

- Vidéos de deux émissions débattant sur l'écriture inclusive (féminisation) en français :
<https://www.youtube.com/watch?v=uHUC-galr2o>
<https://youtu.be/Q7bkqPOJLIA>

D'autres documents sont mis directement sur le site www.errancesenlinguistique.fr, sous l'intitulé « Documents » :

- Lettres ou pas lettres, Le Canard du 14-02-2018
« Coup de foudre pour Zeus », La langue géniale (Les Belles Lettres), *La Lingua geniale, 9 ragioni per amare il greco*, Andrea Marcolongo
- Figures Libres – La langue géniale, Le Monde du 16-02-2018
« *Philô* veut dire je t'aime » par Roger-Pol Droit
- ENBATA .info
Astekari abertzalea – Hebdomadaire abertzale - OPINION
« Langue corse : l'hypocrisie de Macron », Michel Feltin-Palas, Journaliste à L'Express, rédacteur en chef du service Régions, Tribune Libre | Publié : 09-02-2018
- Langages, revue trimestrielle, 166, juin 2007
L'exemple dans quelques traditions grammaticales (formes, fonctionnement, types), Jean-Luc Chevillard (CNRS, Paris 7) ; Bernard Colombat (Paris 7) ; Jean-Marie Fournier (Paris 3) ; Jean-Patrick Guillaume (Paris 3) ; Jean Lallot (ENS Ulm).
- « Le français perd sa grammaire », à propos du prédicat et de l'école élémentaire, par Antoine Desjardins, Professeur de lettres, L'Humanité, 3-5 février 2017.